



COURSE DE LA PALME D'OR

REGLEMENT

- 1. L'inscription est gratuite**
- 2. Le coureur muni d'une paire de palme aux pieds fournie par l'organisateur (dans la mesure du stock disponible) doit effectuer une boucle d'environ 150 mètres prévue à cet effet dans le parc Chaplin.**
- 3. Des obstacles seront installés sur le parcours que le coureur doit franchir**
- 4. Le coureur doit impérativement franchir la ligne d'arrivée avec les palmes aux pieds**
- 5. Aucune aide extérieure n'est autorisée**
- 6. Selon le nombre de participants inscrits, plusieurs séries qualificatives seront organisées**
- 7. Les 5 meilleurs de chaque série participeront à la grande finale**
- 8. Sitôt la ligne d'arrivée franchie, le coureur doit remettre les palmes à l'organisateur sous peine de devoir s'acquitter de la somme de CHF 30.-**
- 9. Le jury se réserve le droit de disqualifier un coureur qui ne respecterait pas les règles élémentaires de fair-play**
- 10. Le jury se réserve le droit de modifier le nombre de qualifiés lors des séries selon le nombre de séries qualificatives**
- 11. Les vainqueurs (homme et femme) de la finale recevront une palme dorée.**